

**Groupe de réflexion  
Néofusion**

Aux participants  
à la séance du 19 juin à Boudry

Boudry, Cortaillod et Bevaix, le 2.7.2013

**Séance du 19 juin 2013 à Boudry et suite**

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Nous vous remercions d'avoir bien voulu participer à la séance-forum de réflexion le 19 juin sur l'éventualité d'une fusion intercommunale dans le cadre du district de Boudry.

Votre dynamisme et la qualité de votre participation ont été vivement appréciés.

Pour mémoire nous avons l'avantage de vous faire parvenir ci-joint

- Un compte-rendu de cette séance (établi par M. Claude Ribaux) ;
- Un document de synthèse et de réflexion reflétant les nombreuses collaborations intercommunales existantes ;
- Une liste des participants à la soirée du 19 juin.

Le « comité » de réflexion se réunira fin août pour tirer les enseignements de ce forum et imaginer les suites à donner. Ce comité tentera vraisemblablement aussi de se constituer plus formellement.

Nous n'hésiterons pas à vous informer et éventuellement à vous réinviter pour une deuxième étape dans le courant de l'automne ou de l'hiver prochain.

Meilleures salutations à tous.

**Comité de réflexion Neofusion district de Boudry**  
(lettre sans signature)

Annexes : ment.

# Neofusion - Forum du 19 juin 2013 - Compte-rendu

tenu à la salle de spectacles de Boudry

Bevaix, le 1 juillet 2013 /CR

## Introduction

Un groupe de conseillers communaux et d'anciens ont organisé ce forum avec l'appui des autorités communales de Boudry pour la mise à disposition de la grande salle et de Bevaix pour les invitations.

Le groupe est composé de Adrien Laurent, Berthier Perregaux, Claude Ribaux, Florence Nater CC et Nicolas Stucki CC. Bevaix; Jean-Michel Buschini CC, Daniel Schurch CC, Boudry; Laurence Perrin CC, Daniel Berger CC(partiellement), soutenus par Laurent Schmid CC Boudry. (CC = conseiller-ère communal-e)

Les invités sont les députés, les conseillers communaux, les présidents des conseils généraux, les présidents des groupes politiques et les présidents des sociétés locales de toutes les communes du district de Boudry. Le forum est animé par Monsieur Alain Rebetez.

Sur 120 personnes invitées, 54 sont présentes.

Le but du forum est d'amorcer une discussion sur la démarche à adopter par les communes du district de Boudry en matière de fusion de commune: tendance actuelle, coordination, périmètre.

## Ordre du jour

- |   |     |                                       |
|---|-----|---------------------------------------|
| 1. Accueil et enjeux de la soirée   | 10' | Plénum, Claude Ribaux, Alain Rebetez. |
| 2. Discussion en groupe   | 30' | Groupes, Modérateurs                  |
| 3. Pause  | 20' |                                       |
| simultanément réunion animateur-Modérateurs-Rapporteurs pour préparer pt 4. |     |                                       |
| 4. Synthèse et débat  | 50' | Plénum, Alain Rebetez,                |
| 5. Conclusion   | 3'  | Plénum, C. Ribaux                     |

## Liste des participants

voir annexe.

## Documentation

Synthèse des syndicats intercommunaux et autres collaborations (non exhaustif, à compléter) voir annexe.

## Discussion en groupe

Trois thèmes sont soumis aux groupes pour structurer la discussion:

- Préciser votre position face à une fusion ou des fusions de communes dans le district
- Comment imaginez-vous le contour d'une ou de plusieurs fusions de communes dans le district?
- Comment vit-on, dans les communes, la situation actuelle?

## Résumé

### Discussions de groupes

Quatre participants sur 5 sont favorables à une fusion

### Arguments pour une fusion

Les grandes communes sont écoutées par le canton

## Neofusion - Forum du 19 juin 2013 - Compte-rendu

Les petites communes sont méfiantes, voient une perte d'identité, peur de se faire manger.

Problème : le coefficient fiscal

Quelle fusion? les 4 possibilités sont exprimées:

avance pas à pas

3 communes de 10'000 hab. environ

le district

le littoral de Vaumarcus au Landeron

### Discussion

C. Weber, Bevaix : Faire attention à ne pas introduire d'inégalités entre les habitants des communes fusionnées

T. Perron, Rochefort : Rochefort pas opposé à une fusion à petite échelle, en tractation avec Brot-Dessous, mais on sent une résistance à Brot-Dessous.

M. Vuille, Boudry : Réunir les communes du district pourrait "noyer" les petites animosités intercommunales et faire un projet de région.

J. üanes, Saint-Aubin : Faire valoir les projets communs pour convaincre la population

M.-F. Matter, Milvignes : Expérience de Milvignes: par étapes la fusion est plus réaliste. Les changements dus à la fusion sont essentiellement administratifs. Les associations locales des anciennes communes dialoguent avec les nouvelles autorités.

Ph. Bauer, Milvignes : Il convient de ne pas trop se focaliser sur les vues du canton de 6 communes (1 par district) et avoir l'esprit ouvert et examiner les solutions qui dépassent le district.

D. Schurch, Boudry : Suite à l'échec de BBC-Pontareuse qu'est-ce que l'on peut faire, la situation est bloquée dans ces communes.

M. Desponds, Boudry : Beaucoup de gens habitent dans une commune et travaillent dans une autre, une fusion remettrait une échelle commune pour le rayon d'activité et la commune politique. Les communications ont changé d'échelle depuis la constitution des communes, la distance a moins d'importance que jadis.

M. Humbert-Prince : L'exemple de la Vallée de Joux est intéressant, il y a 3 communes pour 11 villages qui conservent néanmoins chacun leur caractère propre.

B. Keller, Vaumarcus : Constate que dans la Béroche, il y a une certaine opposition à fusionner. D'autre part, la structure politique du canton de Neuchâtel entraîne des coûts élevés, comparer par exemple le canton de NE et la ville de Lausanne.

C. Weber, Bevaix : Il faudrait organiser une votation cantonale dont le résultat donnerait le contour des communes.

B. Keller, Vaumarcus : La question de l'impôt est très importante.

P. Bourquin, Corcelles-Cormondèche : Le travail des autorités communales et de l'administration et très mal connu de la population.

C. Weber, Bevaix : La péréquation financière cantonale est là pour équilibrer les différences de coefficient d'impôt.

D. Schurch, Boudry : Avec une large fusion de communes, la péréquation financière se nivelle.

Ph. Bauer, Milvignes : Le coefficient d'impôt a une grande influence, la fusion a un effet d'égalisation.



